



8 Place du Matras  
51340 VANAULT LES DAMES  
☎ 03.26.41.25.72  
✉ [contact@4cvs.fr](mailto:contact@4cvs.fr)  
[www.4cvs.fr](http://www.4cvs.fr)

**COMPTE RENDU REUNION DU**  
**CONSEIL DE COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**DU JEUDI 6 FEVRIER 2020**

**Présents :** Jacky BERTON, Marie-Anne BREMONT, Jean-Claude CABART, Henry Noël, CHAMPENOIS, Gérard CHRETIEN, Thierry DAUSSEUR, Charles DE COURSON, Monique DEBRAND, Joël DELISSE, Alain DEPAQUIS, André DESANLIS, Jacky DIMNET, Georges DUVNJAK, Jean-Jacques GARCIA, Georges GERARD, Jean-Claude GERARD, Hugues GERARDIN, Claude GUICHON, Laurent GYURICA, Jean-Claude JOFFRES, Serge LADROIT, Joël LAMOUREUX, Sylvain LANFROY, Laurence LE GUINIO SQUELART, Michel LECOCQ, Evelyne LEPAGE, Michel, LINARD, Jean-Pierre LONGUEVILLE, Ghislaine MAIRESSE, Jean-Claude MANFE, Bernadette MICHEL, Martine MILLOT, Roger MOSNIER, Gérard MUNIER, Michel, NICOMETTE, Gisèle PEGURRI, Christian SEYS, Pascal TRAMONTANA, Solène WAWROWSKI, Marc AUBRY, Jacky VERRAT, Michel MORCEL

**Représentés :** Carole GANSTER, Denise GUERIN

**Excusés :** Christian BURGAIN, Pierre-Marie DELABORDE, Claude DOYEN, Claudine DUBECHOT, Sylviane HUSSON, Jean-François LAKOMY, Laurence LEBLANC

**Absents :** Olivier BUISSON, Joël CHANTEREAUX, Marzéna FONTANIVE, Maxime GIRONDE, André HALIPRÉ, Kévin LARCHER

*Le Président demande à ajouter à l'ordre du jour un point sur l'OPAH et met aux voix, l'assemblée y est favorable à l'unanimité.*

**I. AFFAIRES SCOLAIRES**

**a. Point sur le scolaire**

Les conseils d'école sont en cours, des travaux sont à prévoir, il faudra être vigilant lors de la définition du budget.

La panne de chauffage à l'école d'Heiltz le Maurupt était due à un compresseur, le devis pour son changement s'élève à plus de 6 000 € par exemple.

**b. Points sur les travaux dans les restaurants scolaires**

Le poste de la plonge à **Vanault les Dames** a été rendu plus ergonomique, les travaux ont été réalisés un mercredi afin de ne pas déranger le service. Le coût est de 8 000 € subventionné par le Département à hauteur de 20%.

Les travaux d'aménagement du service de **Vitry en Perthois** sont en cours, le terrassement est terminé, l'entreprise pose les cloisons et le chauffagiste pourra intervenir, la fin des travaux est prévue aux vacances de février.

La création du service de restauration à l'école de **Vauclerc** est prévue également pendant les vacances de février. Le projet a été entièrement repensé avec la Directrice de l'école et les entreprises afin d'assurer un meilleur service dans les locaux existants.

### c. Tarif restauration scolaire de Vauclerc

Suite à la création du service de restauration scolaire à Vauclerc, le Vice-Président informe l'assemblée qu'il est nécessaire de délibérer afin de fixer le prix du service conformément aux autres écoles. Ainsi, dans un souci d'équité, il propose de fixer le même tarif que les autres écoles, à savoir, 4.50 € le repas et le temps d'accueil et 2 € le temps de midi sans repas (uniquement dans le cadre d'un PAI). Le conseil communautaire **approuve à l'unanimité** les tarifs proposés.

## II. CREATION DE POSTES

### a. Vauclerc

Suite à la création de la restauration scolaire à Vauclerc, il est nécessaire de prévoir deux postes : un poste au service à raison de 4.05h par semaine annualisées soit chaque jour d'école de 12h à 13h20 et un poste à la préparation et au service pour 8.5h hebdomadaires annualisées chaque jour d'école de 11h15 à 14h. Le conseil **valide à l'unanimité** la création de ces 2 postes.

### b. Vanault les Dames

Suite au départ en retraite d'un agent et à la réorganisation du service de restauration scolaire qui en a découlé, il est nécessaire de modifier le poste d'atsem en adjoint technique à 13h56 d'où la création d'un poste d'adjoint technique lors de ce conseil, la suppression du poste d'atsem pour le même nombre d'heures aura lieu lors du prochain conseil de mars, après avis du comité technique.

Situation antérieure	Situation actuelle
Adjoint technique 27h06	Atsem 23h
Atsem 13h56	Adjoint technique 13h56
	Adjoint technique 3h48
	Atsem 13h56 à supprimer

Le conseil communautaire **décide à l'unanimité** de créer un poste d'adjoint technique à 13h56 hebdomadaire.

### c. Vitry en Perthois

Le conseil communautaire **décide, à l'unanimité** de créer un poste d'Atsem à 34.25h hebdomadaires, après avis du CT le poste d'agent technique à 34.25h sera supprimé au conseil de mars.

### d. France Services

Le Vice-Président rappelle que pour pouvoir continuer à bénéficier des financements pour les MSAP, il était nécessaire d'être labellisé France Services, chose faite puisque l'inauguration a eu lieu le 18 janvier.

La labellisation induit un minimum d'ouverture au public pour les 3 sites de 24h par semaine et ce, 52 semaines par an, il est donc nécessaire de prévoir la suppléance de l'animatrice lors de ses congés ou éventuels arrêts maladie par une personne formée, capable de la remplacer dans chacun des domaines.

De plus, avec le site de Bassuet, l'idée est de développer les services par le biais par exemple de formations informatiques (session déjà complète en février à Bassuet, nombreuses personnes en liste d'attente), d'ateliers mis en place par les différents partenaires...

Le service civique a également été l'occasion de développer la communication avec la création d'une page Facebook, la sortie de nouvelle plaquette, la mise en place des ateliers... Il paraît donc nécessaire de pérenniser le poste du service civique, le bureau propose de créer un poste à 20h

hebdomadaires afin d'assurer ces différentes missions, l'agent en place sera amené à moduler ses horaires afin d'assurer les 24 h hebdomadaires en cas d'absence de l'animatrice.

Le conseil communautaire **valide à l'unanimité la création** d'un poste à 20h à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020.

*Arrivée de M. Lakomy à 21h.*

### **III. POINT SUR LA VOIRIE**

#### **a. Travaux en cours**

Tous les travaux 2019 sont terminés, il faut faire les réceptions de chantier

- Bassu / St Lumier : Les travaux sont prévus en avril
- Rue Léon Leroy Pargny sur Saulx et parking scolaires : les candélabres sont posés, l'aménagement sera terminé aux beaux jours
- Changy : les travaux 2018 en cours mais la zone est très humide, le remblai utilisé sur les travaux d'eau potable n'est pas conforme à une utilisation en zone humide, le syndicat, n'ayant pas encore réceptionné le chantier, va revoir avec l'entreprise.

#### **b. Travaux 2020**

Marché cadre : l'appel d'offres est en ligne jusqu'au 18 février prochain, la CAO analysera les offres le 20 février.

Marchés voirie 2020

Lot 1 A2R : Vauclerc et Vavray le Grand en 2 lots

Lot 2 ADP Brusson, Jussecourt, Charmont, Sogny en l'Angle

Les AMO doivent préparer les marchés pour les mettre en ligne au 20 février

### **IV. ACCESSIBILITE**

Suite au choix du Maître d'œuvre pour les travaux d'accessibilité, ce dernier souhaite démarrer au plus tôt l'appel d'offres afin que les travaux puissent être réalisés pendant les vacances estivales. Pour ce faire, il est nécessaire de donner pouvoir au Président pour l'autoriser à signer tout document, contrat, avenant ou convention concernant la mise aux normes accessibilité aux PMR des ERP communautaires. Le conseil communautaire après en avoir **délibéré à l'unanimité** en ce sens.

### **V. CARTES COMMUNALES et PLU**

#### **a. Modification du PLU de Sermaize**

2 enquêtes publiques en cours :

- 1 pour le PC du 4 février au 6 mars
- 1 pour la déclaration de projet du 19 février au 6 mars

Le rapport du commissaire enquêteur pour le permis de construire est attendu pour le 6 mai afin que le permis puisse être délivré le 6 juillet puisque le passage à la CRE est prévu le 10 juillet.

Concernant la déclaration de projet, la MRAE a décidé de soumettre à évaluation environnementale la mise en compatibilité emportée par déclaration de projet du PLU de Sermaize. La 4CVS va donc exercer un recours afin de se soustraire à cette évaluation, comme ce fut le cas pour Pargny. En effet, pour que le timing soit respecté, il faut que la déclaration de projet soit approuvée en conseil communautaire pour le 28 mai.

Un 2<sup>ème</sup> projet d'une vingtaine d'hectares nait sur les communes de Pargny et Maurupt le Montois dont 4 ha à PSS. Sur ces 4 ha, 2 sont classés en espaces boisés, il y a donc 2 solutions soit conserver le projet sur les 4ha et dans ce cas il faudra faire une déclaration de projet et trouver des

compensations sur la zone boisée soit retirer les 2 ha de zone boisée du projet et dans ce cas il y a pas de problème. Le Conseil en accord avec les élus de Pargny sur Saulx opte pour la seconde solution.

Un projet voit également le jour sur Plichancourt pour 10 ha, le Président et le Maire de Plichancourt vont rencontrer le porteur de projet prochainement.

#### b. Cartes communales

Afin de valider les cartes communales au conseil communautaire du 12 mars, les communes concernées doivent émettre un avis, il est donc nécessaire que ces dernières prévoient un conseil municipal avant le 10 mars. Un modèle de délibération est à disposition à la 4CVS pour ces communes.

### VI. DROIT DE PREEMPTION URBAIN SAINT QUENTIN LES MARAIS

La municipalité de Saint Quentin les Marais demande à la 4CVS, compétente en matière de carte communale, de bien vouloir lui déléguer le droit de préemption afin d'acquérir les parcelles AB351, AB359 et AB360 situées en zone U de la carte communale afin d'acheter un hangar pour créer un local technique et agrandir un terrain communal pour construire une salle de réunion.

Cette demande est **adoptée à l'unanimité**.

### VII. ASSAINISSEMENT

#### a. STEP et réseaux d'Heiltz le Maurupt

Les travaux sont démarrés, les accès sont réalisés. Les terrassements des bassins ont été faits par beau temps. Aujourd'hui les travaux sont suspendus pour cause de mauvais temps. Le terrain doit être borné prochainement.

Durée des travaux : 2 mois plein sans interruption.

Réseaux : suite à un manque d'étanchéité de certains réseaux rue st jean l'évangéliste, la police de l'eau demande de refaire le réseau alors même que les travaux de voirie ont été faits en 2014. Nous sommes en recherche de solutions avec l'Agence de l'Eau. Les travaux prévus sont initialement de l'ordre de 200 000 € alors que si on refait le génie civil ceux-ci s'élèveront à 335 000 €.

#### b. Etude Artélia

Le diagnostic des réseaux et des stations d'épuration est terminé, la 4CVS vient de recevoir le rapport. Plusieurs gros investissements sont préconisés, il s'agit d'impératifs dus à la réglementation européenne

Sermaize les Bains : trop d'eaux claires dans les eaux usées, ce qui induit une surcharge hydraulique, il n'y a pas de dégraisseur, la pompe est surdimensionnée, pas de détecteur de gaz... Le montant des investissements estimés s'élève à 4.66 millions d'euros.

Pargny sur Saulx : Des travaux sont à prévoir sur les réseaux et une nouvelle station doit être construite, le montant des investissements estimés s'élève à 5.9 millions d'euros.

Etrepy : Le montant de la mise en conformité est estimé à 180 000 €.

#### c. STEP de Vauclerc

La consultation pour la reconstruction de la station d'épuration de Vauclerc sera lancée le 15 mars.

#### d. Convention Véolia Charmont et Sermaize les Bains

Afin de régulariser les conventions de facturation de l'assainissement avec Véolia pour les communes de Charmont et Sermaize les Bains, le conseil **communautaire donne pouvoir au Président à l'unanimité** de signer les deux conventions précitées.

#### e. GEMAPI

##### **Gemapi :**

La création d'un EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) sur le bassin de la Saulx et de l'Ornain se fait attendre, il semblerait qu'une des 13 intercommunalités ne souhaite pas se lancer dans ce projet, or les institutions (DDT, AESN, Département) demandent que la création du syndicat se fasse sur l'ensemble du territoire. Le Président écrira un courrier, dès demain, au Préfet de la Meuse pour qu'il arrête la délimitation interdépartementale du périmètre de cet établissement. Une entrevue avec la Sous-Préfète de Vitry est programmée pour avoir un soutien.

##### **Inondations :**

Plusieurs communes ont été touchées par les inondations ces derniers jours suite aux fortes pluies de début février. La commune d'Heiltz le Maurupt est la plus touchée avec une dizaine de maisons inondées. La Commune a fait une déclaration de catastrophe naturelle.

Les solutions pour éviter ces inondations sont à nouveau reprises, la visite du Préfet prévue samedi 8 février sera l'occasion d'évoquer les hypothèses, établir un plan d'actions et son financement.

#### **VIII. CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Le conseil valide **à l'unanimité**, le contrat de développement territorial.

#### **IX. DUREE DES AMORTISSEMENTS**

Depuis la fusion, la 4CVS n'a pas délibéré afin de fixer les durées d'amortissement, la Vice-Présidente en charge des finances propose de prendre une délibération de principe actant le fait d'amortir les biens sur chacun des budgets, budget général compris. La commission des finances qui se réunira le 24 février travaillera sur les durées d'amortissement.

Cette proposition est **adoptée à l'unanimité**.

#### **X. QUESTIONS DIVERSES**

##### a. Contrats d'assurance

L'ensemble des contrats d'assurance ont été signés suite à l'appel d'offres, les résultats sont les suivants : Groupama pour la flotte automobile et la responsabilité civile, la SMACL pour la protection juridique et la protection fonctionnelle et la CMMA pour l'assurance Dommage aux biens. Suite à cet appel d'offres, les cotisations baissent de près de 4 000 € alors même que la couverture est meilleure et les franchises moins élevées.

##### b. Téléphonie mobile

Le pylône de téléphonie mobile de Bassu devrait être installé en avril pour une mise en service en juillet 2020. Il fera 45 m de haut et sera en itinérance (c'est-à-dire qu'il y aura les 4 opérateurs : Bouygues, SFR, Orange et Free) et sera en 4G.

##### c. OPAH

Le Vice-Président indique qu'il est nécessaire de refaire une étude et prendre une délibération d'intention pour faire une pré-étude afin de nous aider à définir les contours de l'éventuel engagement. Cette pré-étude aurait un coût maximum de 27 000 € financés à 50% par la Région, le solde à partager 2/3 pour la 4CVS et 1/3 pour Perthois, Bocage et Der.

#### d. Internet et inondations

M. Dimnet fait remonter le problème de réception d'internet et de téléphonie rattaché à internet puisque le NRA d'Heiltz le Maurupt devait être changé de place afin qu'il soit hors d'eau. Un courrier de réclamation va être envoyé dès demain à la responsable territoriale d'Orange.

**LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**AURA LIEU LE JEUDI 12 MARS 2020 A 20H30**

**POUR LE VOTE DES CA 2019 ET DES BUDGETS 2020**